

**Association FAMFAM les Charmilles**

## **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

**15 février 2023**

### **Ordre du jour**

- Présentation des bilans d'activité, financier et des orientations.
- Questions et discussions
- vote sur les 3 rapports; vote pour quitus

*Pour mémoire : pas de renouvellement d'administrateurs cette année*

## **Rapport moral 2022**

*Rappel : création de l'association le 6 août 2016*

**L'actuel conseil d'administration** est composé de 6 membres :

André Granier (président)  
Guy Vial (vice-président)  
Mireille Guillouët (trésorière)  
Christiane Jecker (secrétaire)  
Lucienne Rouxel  
Dominique Piault

**61 adhérents** (65 En 2021)

49 membres actifs

12 membres bienfaiteurs

→ stabilité ces dernières années

**Actions réalisées ou en cours :**

- financement de sorties lors des semaines spéciales d'été et d'hiver :  
14 Sorties à la journée  
5 Séjours
- cadeaux de Noël et d'anniversaire pour les résidents sans famille
- musicothérapie (Isabelle Didion) : participation au financement des 1h30 hebdomadaires
- pas d'achats d'équipements cette année

# Rapport financier 2022

Le budget de FAMFAM est séparé en 2 groupes :

- **le fonctionnement**, qui concerne les actions habituelles de l'association (séjours, sorties, spectacles, Famapéros, prestations extérieures) + les frais (affranchissements, frais bancaires)
- **l'équipement** : achat et installation d'équipements, principalement financés par des subventions après dépôt de dossiers de demandes (1117 € bloqués, mais peut être abondé).

## 1- Les recettes

En 2022, nos recettes ont été uniquement constituées par :

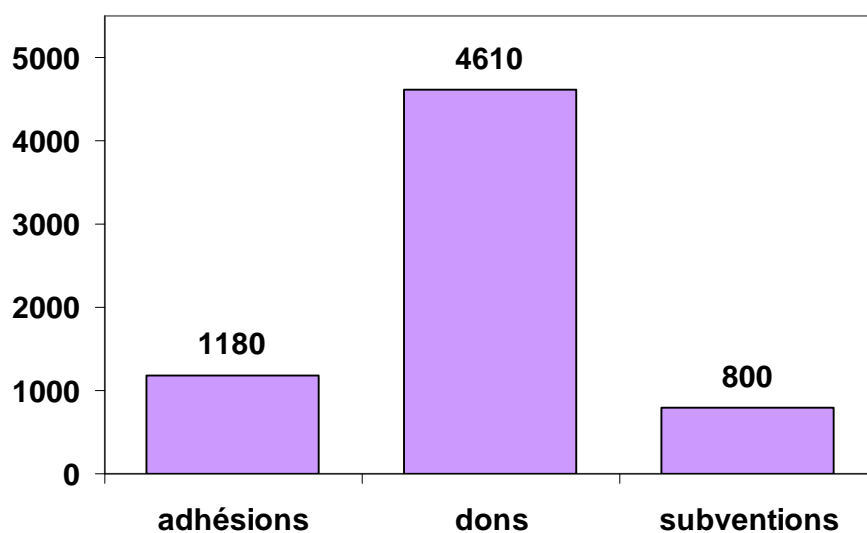
- les cotisations et des dons des adhérents à l'association
- des subventions de collectivités locales

*Rappel :*

*Le montant de la cotisation annuelle :*

- *Membres actifs (essentiellement les familles et amis) : 20 €*
- *Membres bienfaiteurs : 15 €*

### recettes 2022 (€)

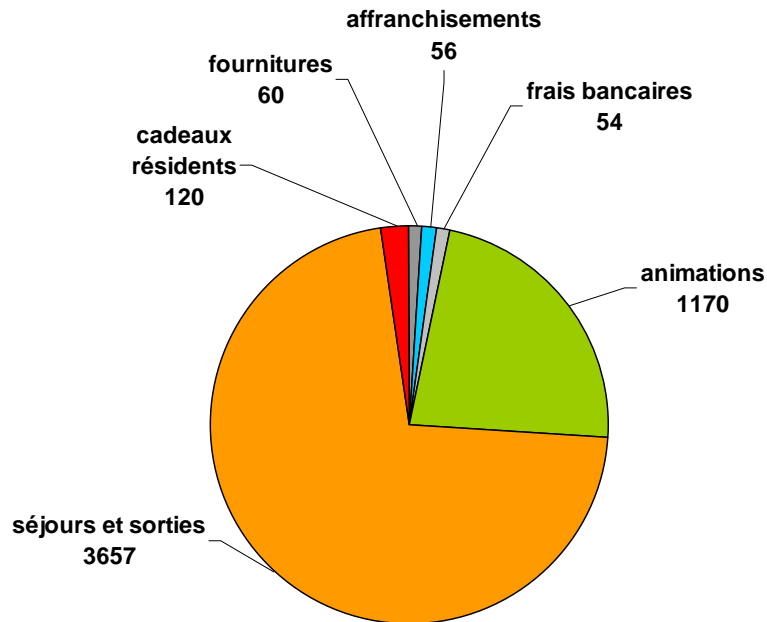


**Total : 6590 €**

## 2- Les dépenses

NB : pas d'équipements en 2022, uniquement des dépenses de fonctionnement.

### ventilation des dépenses 2022 (€)



97% des dépenses sont directement consacrées aux usagers du FAM

## 3- Bilan

NB : inclut les recettes non créditées et les dépenses non débitées

<i>report année 2021</i>	4 924
<b>recettes 2022</b>	<b>6 590</b>
<b>dépenses 2022</b>	<b>5 117</b>
<b>solde au 31/12/2022</b>	<b>6 397</b>

### Commentaires

Le budget 2022 est largement excédentaire car :

- Report de 4 924 € de l'année 2021 (post COVID)
- moins de dépenses que de recettes en 2022 : écart de 1 473 € car :
  - plus de recettes en 2022 que les années antérieures (hors subventions pour équipements)
  - pense réduite pour la musicothérapie

## Orientations 2023

Quelques orientations possibles, à discuter en assemblée générale puis en conseil d'administration :

- **Favoriser les animations et spectacles**, plus que les repas
- **Réfléchir à des nouveaux projets d'équipements** ; s'assurer de leur pertinence (besoins, utilisation).
- **Améliorer l'interaction avec les professionnels du FAM**. Susciter une réunion d'information et de coordination avec des professionnels en sollicitant l'appui de la direction du FAM.